

GROUPEMENT DE LOCATAIRES DES IMMEUBLES
10-10bis chemin Frank-Thomas et
24-26 av. de la Gare-des-Eaux-Vives
CH-1208 Genève*

Aux signataires de la lettre**
Du 30.08.2010 à Swiss Life Zurich

Genève, le 1^{er} octobre 2010.

BULLETIN n° 1

PROJET DE MODERNISATION DES CUISINES ET SALLES D'EAU, REMPLACEMENT DES FENÊTRES 2011-2014

1. Lettre du Groupement du 30.08.2010 à Swiss Life, Zurich

Cette lettre que vous avez signée est partie appuyée par les signatures (non transmises) des locataires de **57** appartements, dont 38 du 24 avenue de la Gare-des-Eaux-Vives. Vous avez reçu copie de cette lettre, distribuée d'ailleurs à titre exceptionnel dans toutes les boîtes aux lettres des quatre entrées (10-10bis ch. Frank-Thomas et 24-26 av. Gare-des-Eaux-Vives). Depuis lors et à ce jour, 9 autres signatures se sont ajoutées : 1 au 24, 0 au 26, 0 au 10 et 8 au 10bis. Le total à ce jour est donc de **66** et **la récolte spontanée continue**. Deux personnes ont simplement demandé d'être tenues au courant (ce que proposait aussi la copie distribuée de notre lettre du 30.08.2010 ; voir aussi **).

2. Lettre de Swiss Life, Zurich, du 06.09.2010 à M. Guillermin (extrait)

À ce sujet, nous vous confirmons que ces travaux seront réalisés dans les règles de l'art et en parfaite conformité avec la législation en vigueur.

Pour le surplus, notre mandataire, la régie Livit SA vous apportera sous peu les compléments d'informations que vous avez sollicités.

3. Lettre de Livit, Carouge, du 08.09.2010 à M. Guillermin (extrait)

Nous accusons réception du courrier que vous avez adressé à Swiss Life SA à propos des travaux projetés dans les immeubles susmentionnés.

Nous avons appris l'existence de votre groupement par le biais de cette lettre et, afin de clarifier nos rapports et nous assurer que vous êtes bien habilités à représenter les locataires (ou du moins une partie d'entre eux), nous aurions besoin de recevoir les documents suivants :

- Copie des statuts de votre groupement
- Copie du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Dès réception de ces pièces, nous vous apporterons volontiers les compléments d'informations dont nous disposons à ce jour, notamment en ce qui concerne le calcul des hausses de loyers.

4. Lettre du Groupement du 17.09.2010 à Livit, Carouge (copie à Swiss Life, Zurich) (extrait)

« Nous accusons réception de votre lettre en référence. Voici les renseignements utiles concernant le Groupement de locataires et sa représentation par les soussignés :

- a) Le Groupement, informel, est constitué de fait de tous les locataires signataires, avant ou après son envoi, du texte de la lettre adressée le 30 août 2010 à Swiss Life Zurich ;

- b) Les soussignés ont été habilités à représenter les locataires qui signent ladite lettre du simple fait de la formule finale qu'elle comprend et qui précise que les soussignés signent au nom du Groupement ; ce mandat doit être interprété de bonne foi et en bon sens, au vu de ladite lettre, pour contribuer à la communication et au dialogue entre les locataires et Swiss Life et son mandataire Livit dans le contexte des travaux annoncés.

Ces précisions apportées, nous restons dans l'attente des réponses dont Swiss Life Zurich nous a dit, par sa lettre du 6 septembre 2010 signée de MM. Martin Signer et Walter Kuen, que Livit apporterait aux questions de notre lettre du 30 août 2010. »

5. Lettre de Livit, Carouge, du 21.09.2010 aux locataires du 24 (extrait)

Par la présente, nous vous informons que le bureau GA Groupement d'architectes prendra contact prochainement avec vous (par téléphone), dans le cadre du projet des travaux de modernisation des cuisines et salles d'eau, afin de visiter votre logement.

C'est lors de ce rendez-vous qu'il pourra constater l'état et les installations dans votre appartement.

A ce sujet, nous vous prions d'ores et déjà de réserver un bon accueil à ces personnes.

Dans l'intervalle et en vous remerciant d'avance de votre collaboration, nous vous présentons,

Nous n'affirmons pas que cette lettre résulte de nos démarches mais elle annonce une occasion intéressante de constater l'état et les installations et de présenter (encore assez tôt, espérons-le) les problèmes de chaque appartement. Nous vous conseillons de préparer votre liste de questions, contraintes et requêtes, de prendre note de ce qui se dit et décide pendant la visite, de demander de recevoir des architectes copie de leur rapport de visite (pour le corriger si nécessaire) et de ne rien signer dont vous ne soyez pas sûr.

6. Perspectives

Le présent bulletin était terminé lorsqu'une lettre de Livit est parvenue à Michel Guillermin. La complexité des questions que cette lettre soulève, par sa forme et son contenu, a fait décider aux soussignés de vous envoyer le présent bulletin avec une brève mention de la lettre en question en remettant au moment voulu une information plus complète tant sur cette lettre que sur la réaction qu'ils auront choisie.

Avec nos salutations amicales.

Michel GUILLERMIN (022 736 37 63)	Gabriel DU PASQUIER (022 735 19 31)	André HENSLER (022 736 48 49)	Bruno ZIMMERMANN (022 736 46 50)
--------------------------------------	--	----------------------------------	-------------------------------------

* Correspondance : « Groupement de Locataires », p.a. Monsieur Michel GUILLERMIN, 24 av. Gare-des-Eaux-Vives, 1208 Genève

** Personnes ayant signé la lettre avant ou après son envoi et, comme convenu, autres personnes ayant demandé expressément d'être informées.